

# Balade verte à Rully RU3 : La Folie

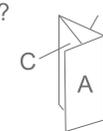
Proposé par :  
**OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DU  
GRAND CHALON**

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la  
plateforme de partage d'activités touristiques  
qui vous fait voyager"

[www.cirkwi.com/circuit/79746](http://www.cirkwi.com/circuit/79746)



Comment plier ?



Ce circuit est composé de  
**7 infos parcours**



Office de tourisme du Grand Chalons



 9.15 km

Marche : 2h50



 maxi 339 m

 mini 222 m

 23 m

 -15 m

Domaine de La Folie\*: La propriété a appartenu au physiologiste beauinois Etienne-Jules Marey, Professeur au Collège de France, précurseur du cinéma. Il s'intéressa à l'analyse du mouvement et à sa décomposition : cardiographie, chronophotographie (cinéma), aviation, mécanique des fluides. Il est l'inventeur du fusil chronophotographique, dont il existe un exemplaire au musée Marey à Beaune. Les vestiges des tours d'observation créées par Marey pour ses études existent encore actuellement dans le parc qui mène à la propriété. Marey était un amoureux de la nature, on lui doit la reconstitution et la mise en valeur du vignoble de la Folie.

Trouver le point de départ

Se rendre sur le parking de la salle polyvalente, un panneau descriptif présente le circuit (RIR). Le premier poteau indicateur se trouve contre le mur du parc du château, côté village.

Sortir du parking sur la gauche, puis monter à droite la rue Saint-Laurent, en direction du château Saint-Michel (admirer au passage sa chapelle).

En haut, (1) : sur la gauche, l'église ; descendre en face une petite ruelle en pente raide, la rue de l'Epée. En bas de la rue de l'Epée, tourner tout de suite à gauche vers le square de la place Sainte-Marie, le longer par la droite. Au bout, à la boulangerie, tourner à droite, puis prendre la première rue à gauche, en face de la poste : rue du Bourgneuf. Continuer et prendre à droite la rue de Remenot.

(2) Face au n°18, quitter la route et prendre le sentier à gauche (marquage jaune au sol). A partir du panneau Remenot (3), suivre le sentier en balcon, longeant la pelouse calcicole sur environ 300 m ; puis, à droite, emprunter le sentier étroit qui descend à travers buis.

(4) en bas du sentier, à l'épingle à cheveu, prendre le chemin montant, sur votre gauche (plein Nord).

(5) vous êtes à «la Jamaïque». Suivre les marques jaunes jusqu'au domaine de La Folie.

(6) Au Domaine de La Folie\*, bifurquer à droite : vue sur Chagny et sur la côte de Beaune. Suivre les marques jaunes jusqu'à Bouzeron.

(7) À Bouzeron, du cimetière, descendre au village et déambuler jusqu'à l'église, puis suivre les marquages du GR76 pour prendre le chemin de retour sur Rully. Traverser la route menant au relais, puis continuer à suivre les marques du GR76 jusqu'au panneau Remenot, puis suivre les indications pour le retour au point de départ (même parcours qu'à l'aller).



**1**

**Rue du Poyat**  
71150 Rully  
Altitude : 237m

Sortir du parking sur la gauche, puis monter à droite la rue Saint-Laurent, en direction du château Saint-Michel (admirer au passage sa chapelle). En haut, (1) : sur la gauche, l'église ; descendre en face une petite ruelle en pente raide, la rue de l'Épée. En bas de la rue de l'Épée, tourner tout de suite à gauche vers le square de la place Sainte-Marie, le longer par la droite. Au bout, à la boulangerie, tourner à droite, puis prendre la première rue à gauche, en face de la poste : rue du Bourgneuf. Continuer et prendre à droite la rue de Remenot.

**2**

**Rue de Remenot**  
71150 Rully  
Altitude : 247m

(2) Face au n°18, quitter la route et prendre le sentier à gauche (marquage jaune au sol).

**3**

**Rue de Remenot**  
71150 Rully  
Altitude : 284m

A partir du panneau Remenot (3), suivre le sentier en balcon, longeant la pelouse calcicole sur environ 300 m ; puis, à droite, emprunter le sentier étroit qui descend à travers buis.

**4**

**Chemin dit de Branges**  
71150 Rully  
Altitude : 232m

(4) en bas du sentier, à l'épingle à cheveu, prendre le chemin montant, sur votre gauche (plein Nord).

**5**

**Chemin de la Jamaïque**  
71150 Chagny  
Altitude : 237m

(5) vous êtes à «la Jamaïque».

**6**

**Montagne de la Folie**  
71150 Bouzeron  
Altitude : 294m

Suivre les marques jaunes jusqu'au domaine de La Folie. (6) Au Domaine de la Folie\*, bifurquer à droite : vue sur Chagny et sur la côte de Beaune. Suivre les marques jaunes jusqu'à Bouzeron.

**7**

**Rue Camille Sailly**  
71150 Bouzeron  
Altitude : 288m

(7) À Bouzeron, du cimetière, descendre au village et déambuler jusqu'à l'église, puis suivre les marquages du GR76 pour prendre le chemin de retour sur Rully. Traverser la route menant au relais, puis continuer à suivre les marques du GR76 jusqu'au panneau Remenot, puis suivre les indications pour le retour au point de départ (même parcours qu'à l'aller).